

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2657

29 septembre 2015

SOMMAIRE

2Mi S.A.	127520	Mecatramine S.A.	127511
Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA ..	127527	Medea Holding S. à r.l.	127514
Algae-Tech Holdings S.A.	127527	Mediatrix S.à r.l.	127512
Asia Real Estate Prime Development Fund ..	127535	medienfabrik luxembourg s.a.	127520
BaC4 S.A.	127512	Mercury International Consulting S.A.	127512
Blijdorp S.C.A.	127527	Merlaux S.A.	127513
Canyon Companies S.à r.l.	127490	Moonlight Capital S.A.	127514
Elite World	127504	Morgan Stanley International Finance S.A.	127511
European Senior Secured Loan Programme S.à r.l.	127511	Nipigon S.à r.l.	127514
FFS 2 S.à r.l.	127504	Odyssey Luxembourg IP Holdings 2 S.à r.l.	127515
Fimeo Management S.à r.l.	127502	Pentagon Holdings S.à r.l.	127519
Finalux Invest	127493	Port d'Attache S.A.	127519
For-Immo S.à r.l.	127494	Recordie S.A. SPF	127518
Helix Offshore International S. à r.l.	127511	RTH, S.à r.l.	127518
Helix Q5000 Holdings S.à r.l.	127493	Ruffer Protection Strategies	127519
Hoedus S.à r.l.	127493	Solum 488 S.A.	127518
Hubertus Tours GmbH	127493	Sotruus S.A.	127517
ICE 99 Advisory Luxembourg	127515	Stellar Europe Holdings S.A.	127517
Immobilière Ciel S.A.	127494	Sunpharma Europe	127517
Impleo Lux S.à r.l.	127495	The ICE Breakers S.A.	127515
Industrial and Commercial Bank of China (Eu- rope) S.A.	127495	Tiger Topco S.à r.l.	127520
Innonea Sàrl	127498	TIPTOP Luxembourg S.à r.l.	127519
InterV Investment S.à r.l.	127494	T T 1 Lux	127515
INVECO Paris CDG Airport Hotel Invest- ments S.A.	127502	Umax S.A.	127524
Invest Grand-Duché	127501	Valeant International Luxembourg S.à r.l.	127524
Iteram Investments S.A.	127499	Valeant Pharmaceuticals Luxembourg S.à r.l.	127524
Ixilo S.à r.l.	127499	Varmdo S.à r.l.	127523
JAB Consumer GP S.à r.l.	127504	Vespa A S.C.A.	127523
Jaguar Luxembourg S.A.	127504	Victoria Investments S.C.A.	127527
Ksora S.à r.l.	127508	Vivalto International S.à r.l.	127522
Landmark Group Sàrl	127508	Waco Luxembourg S.à r.l.	127522
Landmark Property Management Vala Lavan- da S.à r.l.	127508	Weber & Associés S.à r.l.	127520
Mecaman S.A.	127514	Wellvue S.à r.l.	127522

Canyon Companies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.010,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 187.216.

—
In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of July.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Canyon Companies S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty thousand ten United States Dollars (USD 20,010) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 187.216 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 7 May 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1971 of 28 July 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 30 April 2015 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1630 of 2 July 2015.

THERE APPEARED:

Canyon Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars fifty-five United States Cents and six tenths of a United States Cent (USD 25,498.556) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.678 (the Sole Shareholder),

here represented by Peggy Simon, employee, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The share capital of the Company is set at twenty thousand ten United States Dollars (USD 20,010) represented by twenty thousand ten (20,010) shares, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all of which are fully subscribed and paid up.

III. Pursuant to a deed enacted on 30 April 2015 by the undersigned notary, registered in Grevenmacher Actes Civils, on May 5, 2015, GAC/2015/3788, filed with the Luxembourg Trade and Companies Register on the 7th of May 2015, reference L150077771 (the Deed) the share capital of the Company has been increased by an amount of ten United States Dollars (USD 10) paid by a contribution in kind in an amount of four hundred thousand United States Dollars (USD 400,000), consisting in all of the outstanding stock of OutMarket Holdings, Inc., a Delaware corporation (the Shares).

IV. A material error occurred when evaluating the Shares contributed by it to the Company; the value of such Shares having been undervalued so that the aggregate value of the contribution made by it to the Company was consequently not correct.

V. It also appears that the management certificate and the power of attorney provided by it to the undersigned notary at the time of the Deed certifying the aggregate value of the contribution to the Company did not reflect the right amounts.

VI. Consequently, the aggregate value of the contribution to the Company and the amounts allocated to the share premium account of the Company were inaccurate.

VII. In light of the foregoing, the management certificate and the power of attorney have been corrected (as attached) and the subscription and payment clause under the second resolution of the Deed shall read as follows:

“Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to ten (10) shares, all in registered form, and having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, in exchange for a contribution in kind in an amount of nine hundred forty thousand United States Dollars (USD 940,000), consisting in all of the outstanding stock of OutMarket Holdings, Inc., a Delaware corporation (the Shares), it being understood that such contribution is to be entirely allocated as follows:

- an amount of ten United States Dollars (USD 10) to the share capital account of the Company; and

- an amount of nine hundred thirty-nine thousand nine hundred ninety United States Dollars (USD 939,990) to the share premium account of the Company.

The valuation of the contribution of the Shares is evidenced by inter alia, a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate).

The Certificate states in essence that:

- the Sole Shareholder is the sole owner of the Shares;
- the Shares are fully paid up;
- the Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and none of the Shares is subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the Shares be transferred to it;
- the Shares are freely transferable;
- all formalities required in relation to the contribution of the Shares to the Company have been effected; and
- based on general accepted accounting principles, the value of the Shares is at least equal to nine hundred forty thousand United States Dollars (USD 940,000) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

The Certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present and to be filled with the registration authorities.

The present deed is to be filed with the Luxembourg Commerce and Companies Register (Registre du commerce et des Sociétés) and published in the Mémorial.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Echternach, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour de juillet.

Par devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Canyon Companies S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, dont le siège social est établi au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de vingt mille dix dollars américains (USD 20.010) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187.216 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 7 mai 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1971 le 28 juillet 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 30 avril 2015 suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1630 le 2 juillet 2015.

A COMPARU:

Canyon Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, dont le siège social est établi au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 184.678 (l'Associé Unique),

ici représenté par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dix dollars américains (USD 20.010) représenté par vingt mille dix (20.010) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. A la suite d'un acte exécuté par devant le notaire soussigné le 30 avril 2015, enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 5 mai 2015, GAC/2015/3788, déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 7 mai 2015, référence L150077771 (l'Acte) le capital social de la Société a été augmenté par un montant de dix dollars américains (USD 10) et libéré par un apport en nature d'un montant de quatre cent mille dollars américains (USD 400.000), consistant en la totalité des parts sociales de OutMarket Holdings, Inc., une société régie par le droit du Delaware (les Parts Sociales).

IV. Une erreur matérielle est apparue lors de l'estimation des Parts Sociales apportées à la Société, la valeur desdites Parts Sociales ayant été sous évaluées de sorte que la valeur totale de l'apport fait à la Société est en conséquence incorrecte.

V. Il ressort également que le certificat de gérance et la procuration fournis au notaire instrumentant au moment du passage de l'Acte certifiant la valeur totale de l'apport à la Société ne reflètent pas les bons montants.

VI. En conséquence, la valeur totale de l'apport à la Société et les montants affectés au compte de prime d'émission de la Société étaient incorrects.

VII. Au vu de ce qui précède, le certificat de gérance et la procuration ont été corrigés (tels que joints au présent acte) et la clause de souscription et de paiement sous la deuxième résolution de l'Acte aura la teneur suivante:

"Souscription et libération

Ainsi, l'Associé Unique, susnommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux dix (10) parts sociales toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune en contrepartie d'un apport en nature d'un montant de neuf cent quarante mille dollars américains (USD 940.000), consistant en la totalité des parts sociales de OutMarket Holdings, Inc., une société régie par le droit du Delaware (les Parts Sociales), étant entendu que ledit apport doit être affecté comme suit:

- un montant de dix dollars américains (USD 10) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de neuf cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars américains (USD 939.990) au compte de prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport des Parts Sociales est attestée inter alia au moyen d'un certificat émis à la date des présentes émis par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat).

Le Certificat atteste essentiellement que:

- l'Associé Unique est l'unique propriétaire des Parts Sociales;
- les Parts Sociales sont entièrement libérées;
- l'Associé Unique est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit de disposer des Parts Sociales;
- les Parts Sociales ne sont grevées d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et aucune des Parts Sociales n'est soumise à un quelconque privilège;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne serait autorisée à demander à ce que les Parts Sociales lui soit cédées
- les Parts Sociales sont entièrement cessibles;
- toutes les formalités requises en lien avec l'apport des Parts Sociales à la Société ont été effectuées; et
- sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur des Parts Sociales est au moins égale à neuf cent quarante mille dollars américains (USD 940.000), et depuis cette évaluation, aucun changement important n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société."

Le Certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte et enregistré auprès des autorités d'enregistrement.

Le présent acte devra être enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergence, la version anglaise prévaut.

EN FOI DE QUOI, le présent acte est passé à Echternach, à la date figurant qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le notaire instrumentant le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6562. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135520/164.

(150147045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Helix Q5000 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 183.815.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 29 juillet 2015

1. Monsieur James Martin Hall a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Erik STAFFELDT, né à Colon (Panama), le 31 octobre 1971, résidant professionnellement au 3505 West Sam Houston Parkway North, suite 400, 77043 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, est nommé gérant de classe A pour une période indéterminée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 07 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Helix Q5000 Holdings S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015136568/17.

(150147662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Hoedus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 68.500,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 133.974.

—
L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de la classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozziilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136576/12.

(150148195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Hubertus Tours GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 2, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 171.860.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015136577/10.

(150148469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Finalux Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.863.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 août 2015 que l'actionnaire unique de la société FINALUX INVEST S.A. décide d'accepter la démission de Monsieur Robert ZAHLEN de son mandat de Commissaire Aux Comptes avec effet au 7 août 2015

L'actionnaire unique décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes Monsieur Edouard Maire, expert-comptable, né à Rennes (France), le 18 mai 1977, demeurant professionnellement à L-3544 Dudelange, 22, rue Jean Wolter.

Son mandat prendra effet le 7 août 2015 et expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2020

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015136530/17.

(150148291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

For-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 16, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 23.937.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015136534/10.

(150147840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

InterV Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 10, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 171.844.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136598/11.

(150148376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Immobilière Ciel S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 98.641.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le dix-sept juillet.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain DECORTE, administrateur de société, demeurant à B-1640 Sint-Genesius-Rode (Belgique), Drève de Lansrode 34,

ici représenté par Madame Ariane VANSIMPSEN, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 juillet 2015,

laquelle procuration restera après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant attachée aux présentes pour les formalités de l'enregistrement.

La comparante expose ce qui suit:

1) Il s'est rendu progressivement propriétaire de la totalité des actions (parts) de la société "IMMOBILIERE CIEL S.A.", ayant son siège social à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, constituée suivant acte du notaire Tom METZLER de Luxembourg, en date du 13 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 227 du 25 février 2004, modifiée suivant acte du notaire Tom METZLER de Luxembourg en date du 26 juin 2006, publié au dit Mémorial C, Numéro 1764 du 21 septembre 2006, modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, le 09 avril 2015, publié au dit Mémorial C, Numéro 1466 du 11 juin 2015, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.641 et dont le capital social est fixé à 185.000.-EUR (CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS), représenté par mille huit cent cinquante (1.850) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

2) L'activité de la Société a cessé.

3) Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, il prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

4) Il se désigne comme liquidateur de la Société, et en cette qualité, requiert le notaire d'acter que tout le passif de la Société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'enfin, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et donc non encore payés, il assume irrévocablement l'obligation de les payer de sorte que tout le passif de la Société est réglé.

5) L'actif restant est attribué à l'actionnaire unique.

6) La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

7) Décharge pleine et entière est donnée à l'administrateur, l'administrateur-délégué et au commissaire aux comptes de la Société.

8) Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse suivante: 9, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. VANSIMPSEN, R. ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 juillet 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 23614. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136604/50.

(150148300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Impleo Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 194.578.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015136605/10.

(150148156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Industrial and Commercial Bank of China (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.320.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA (EUROPE) S.A.", in abbreviated form "ICBC (EUROPE) S.A.", a société anonyme having its registered office in L-2449 Luxembourg, 32, Boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg B 119.320,

incorporated by a deed of the undersigned notary, residing then in Remich (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary then residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated September 5th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2193 of November 23rd, 2006.

The Articles of Association have been modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on March 7th, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1304 of May 21st, 2014.

The meeting is presided by Mr Gang LIU, General Manager, with professional address in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Chao YANG, Head of General Administration Department, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Da LI, Deputy Head of Internal Audit, with professional address in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed “ne varietur” by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase the share capital of the Company by an amount of EUR 222,386,880 (two hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand eight hundred and eighty euro), in order to bring the share capital from its current amount of EUR 215,046,000 (two hundred fifteen million forty-six thousand euro) up to EUR 437,432,880 (four hundred thirty-seven million four hundred thirty-two thousand eight hundred and eighty euro), by the issuance of 18,532,240 (eighteen million five hundred thirty-two thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of EUR 12 (twelve euro) each;

2. Subscription and full payment by means of contribution in cash by the Sole Shareholder for 18,532,240 (eighteen million five hundred thirty-two thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of EUR 12 (twelve euro) each, to be issued by the Company pursuant to this capital increase and corresponding to a value of EUR 222,386,880 (two hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand eight hundred and eighty euro) without issue premium;

3. Subsequent amendment of the provisions of Article 4 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 4. Share capital.** The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 437,432,880 (four hundred thirty-seven million four hundred thirty-two thousand eight hundred and eighty euro), represented by 36,452,740 (thirty-six million four hundred fifty-two thousand seven hundred and forty) shares with a nominal value of twelve Euro (EUR 12) each.”; and

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 222,386,880 (two hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand eight hundred and eighty euro),

in order to bring the share capital from its current amount of EUR 215,046,000 (two hundred fifteen million forty-six thousand euro) up to EUR 437,432,880 (four hundred thirty-seven million four hundred thirty-two thousand eight hundred and eighty euro),

by the issuance of 18,532,240 (eighteen million five hundred thirty-two thousand two hundred and forty) new shares with a nominal value of EUR 12 (twelve euro) each.

Subscription and payment

Thereupon appeared the current Sole Shareholder of the Company, namely INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA LIMITED, a joint stock bank with registered office at 55 Fuxingmennei Avenue, Xicheng District, Beijing, 100140, People's Republic of China,

here represented by Mr Gang LIU, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Beijing, People's Republic of China on July 28th, 2015, attached to the present deed.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, has declared to subscribe for all the newly 18,532,240 (eighteen million five hundred thirty-two thousand two hundred and forty) shares with a nominal value of EUR 12 (twelve euro) each.

All the newly issued shares have been fully paid-up in cash, so that the amount of EUR 222,386,880 (two hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand eight hundred and eighty euro) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Second resolution

Consequently to the above resolutions, the Meeting resolves to amend article 4 of the Articles of Association as follows:

“ **Art. 4. Share capital.** The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 437,432,880 (four hundred thirty-seven million four hundred thirty-two thousand eight hundred and eighty euro), represented by 36,452,740 (thirty-six million four hundred fifty-two thousand seven hundred and forty) shares with a nominal value of twelve Euro (EUR 12) each.”

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognizes by the present, that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English and followed by a French translation; at the request of the parties and in case of divergences between the French and the English version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day noted at the beginning of this document.

This document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the members of the bureau signed with Us, the notary, the present deed, no other shareholder expressing the request to sign.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois «INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA (EUROPE) S.A.», en abrégé «ICBC (EUROPE) S.A.», ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 32, Boulevard Royal, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n° 119.320,

constituée par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), ayant instrumenté en remplacement de Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), daté du 5 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2193 du 23 novembre 2006.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire soussignée en date du 7 mars 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1304 du 21 mai 2014.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gang LIU, General Manger, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Laquelle désigne comme secrétaire Monsieur Chao YANG, Head of General Administration Department, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Da LI, Deputy Head of Internal Audit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée. Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

II. Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire. Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 222.386.880 (deux cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt euros), afin de le porter de son montant actuel de EUR 215.046.000 (deux cent quinze millions quarante-six mille euros) à EUR 437.432.880 (quatre cent trente-sept millions quatre cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt euros), par l'émission de 18.532.240 (dix-huit millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante) nouvelles actions, ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros) chacune;

2. Souscription des 18.532.240 (dix-huit millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante) actions nouvelles, ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros) chacune, à émettre par la Société suite à cette augmentation de capital et libération intégrale par un versement en espèces par l'Actionnaire Unique à raison de EUR 222.386.880 (deux cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt euros);

3. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 4. Capital social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 437.432.880 (quatre cent trente-sept millions quatre cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt euros), représenté par 36.452.740 (trente-six millions quatre cent cinquante-deux mille sept cent quarante) actions ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros) chacune.»; et

4. Divers.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de EUR 222.386.880 (deux cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt euros),

afin de le porter de son montant actuel de EUR 215.046.000 (deux cent quinze millions quarante-six mille euros) à EUR 437.432.880 (quatre cent trente-sept millions quatre cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt euros),

par l'émission de 18.532.240 (dix-huit millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante) actions nouvelles, ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros) chacune.

Souscription et paiement

Est ensuite intervenue aux présentes l'actuel Actionnaire Unique de la Société, à savoir INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA LIMITED, une société de banque ayant son siège social au 55 Fuxingmennei Avenue, Xicheng District, Beijing, 100140, République Populaire de Chine,

ici représentée par Monsieur Gang LIU, précité, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée à Beijing, République Populaire de Chine le 28 juillet 2015, annexée au présent acte.

L'Actionnaire Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à toutes les 18.532.240 (dix-huit millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante) actions nouvellement émises, ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros).

Toutes les actions nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de EUR 222.386.880 (deux cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt euros) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont preuve a été apportée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Capital social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 437.432.880 (quatre cent trente-sept millions quatre cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt euros), représenté par 36.452.740 (trente-six millions quatre cent cinquante-deux mille sept cent quarante) actions ayant une valeur nominale de EUR 12 (douze euros) chacune.»

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état civil et domicile, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Liu, C. Yang, D. Li et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 31 juillet 2015. Relation: 2LAC/2015/17634. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136607/165.

(150148182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Innonca Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4046 Esch-sur-Alzette, 51, Cité Joseph Brebsom.

R.C.S. Luxembourg B 159.836.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le deux juillet.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Jérôme COLIN, ingénieur de recherche, demeurant à F-54190 Villerupt (France), 40, rue Robespierre, propriétaire de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) parts sociales; agissant tant en son nom qu'au nom et pour le compte, en vertu de deux procurations données sous seing privé en date des 29 et 30 juin 2015, de:

2.- Joseph SCHAEFFERS, professeur, demeurant à L-4046 Esch-sur-Alzette, 51, Cité Joseph Brebsom propriétaire d'une (1) part sociale;

3.- La société ARTHUSA, une société à responsabilité limitée de droit français établie et ayant son siège social à F-38410 Saint Martin d'Uriage (France), 2285, route de Corps, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble (France) sous le numéro 448 718 718, représentée par un de ses gérants Philippe CROUY, chef d'entreprise, demeurant à F-38410 Saint Martin d'Uriage (France), 2285, route de Corps, habilité à engager la société par sa seule signature sur base de l'article 18 des statuts,

propriétaire de deux cent cinquante (250) parts sociales;

Les comparants, représentés comme il est dit ci-dessus, exposent ce qui suit:

1) Ils se sont rendus progressivement propriétaires de la totalité des mille deux cent cinquante (1250) parts sociales de la société dénommée INNONEA SARL, ayant son siège social à L-4046 Esch-sur-Alzette, 51, Cité Joseph Brebsom, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.836, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 16 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1220 du 7 juin 2011, et dont le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par mille deux cent cinquante (1250) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées.

2) L'activité de la Société a cessé.

3) Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, ils prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

4) Ils se désignent comme liquidateurs de la Société, et en cette qualité, requièrent le notaire d'acter que tout le passif de la Société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'enfin, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et donc non encore payés, ils assument irrévocablement l'obligation de les payer de sorte que tout le passif de la Société est réglé.

5) L'actif restant est attribué aux associés au prorata de leur participation dans la société.

6) La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

7) Décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société.

8) Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social.

9) Déclaration que, conformément à la loi du 12 novembre 2004, les associés actuels sont les bénéficiaires économiques de l'opération.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. COLIN, R. ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 03 juillet 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 20767. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136608/51.

(150148188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Iteram Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-herbes.

R.C.S. Luxembourg B 82.731.

Nous soussignés Cyrille NOVAK et Marc DEBRA, agissant en qualité de directeurs délégués de la société ITERAM INVESTMENTS S.A. (B82731), certifions par la présente que le siège social de la société se trouve dorénavant au 14, rue du Marché-aux-herbes, L-1728 Luxembourg.

Cyrille NOVAK / Marc DEBRA

Directeur délégué / Directeur délégué

Référence de publication: 2015136615/12.

(150148183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Ixilo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 184.313.

L'an deux mille quinze, le trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU

1.- La société à responsabilité limitée MIKAT S.à r.l., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.358.

2.- La société à responsabilité limitée VERSAILLES NOIR S.à r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.932.

3.- Monsieur Antoine CLEMENTE, demeurant à CH-1227 Carouge, 42, route des Acacias.

4.- La société à responsabilité limitée de droit français ARYES PARTNERS, ayant son siège social à F-92370 Chaville, 24, rue du Coteau, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 801 647 603.

5.- Monsieur Cédric de LA PALME, demeurant à F-92100 Boulogne Billancourt, 82, rue Denfert Rochereau.

6.- Monsieur François COCHET, demeurant à F-38530 Barraux, 625, route du Châtelard.

7.- Monsieur Jean-Marc HYVERT, demeurant à F-74600 Seynod, 30, route de Vieugy.

8.- La société à responsabilité limitée CINTRACT S.à r.l., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.079.

Lesquels comparants sont ici représentés par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu de huit procurations à lui délivrées sous seing privé, Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée IXILO S.à r.l., avec siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 184.313.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 865 du 4 avril 2014, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1696 du 9 juillet 2015.

Que le capital social de la société s'élève actuellement au montant de QUARANTE-TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (EUR 43.350.-), représenté par mille sept cent trente-quatre (1.734) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25.-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- MIKAT S.à r.l., préqualifiée, mille six parts sociales	1.006
2.- VERSAILLES NOIR S.à r.l., préqualifiée, quarante-et-un parts sociales	41
3.- Antoine CLEMENTE, prénommé, sept parts sociales	7
4.- ARYES PARTNERS, préqualifiée, soixante-huit parts sociales	68
5.- Cédric de LA PALME, prénommé, soixante-huit parts sociales	68
6.- François COCHET, prénommé, deux cent soixante-douze parts sociales	272
7.- Jean-Marc HYVERT, prénommé, cent deux parts sociales	102
8.- CINTRACT S.à r.l., préqualifiée, cent soixante-dix parts sociales	170
Total: mille sept cent trente-quatre parts sociales	1.734

Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence du montant de CINQ MILLE CINQ CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 5.525.-) pour le porter du montant de QUARANTE-TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (EUR 43.350.-) au montant de QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS (EUR 48.875.-), par la création de deux cent vingt-et-un (221) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25.-) chacune, jouissant des mêmes droits que les parts sociales existantes, et avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de TROIS CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (EUR 319.475.-).

De l'accord de tous les associés, les deux cent vingt-et-un (221) parts sociales nouvelles sont souscrites et libérées comme suit:

- cent dix-neuf (119) parts sociales nouvelles par MIKAT S.à r.l., pré qualifiée, et libération de ces parts sociales moyennant incorporation de son compte courant d'associé créateur portant sur le montant de CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (EUR 175.000.-), faisant le montant de DEUX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (EUR 2.975.-) à titre d'augmentation de capital et le montant de CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE VINGT-CINQ EUROS (EUR 172.025.-) à titre de prime d'émission.

L'existence du montant de DEUX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (EUR 2.975.-) à titre d'augmentation de capital et du montant de CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE VINGT-CINQ EUROS (EUR 172.025.-) à titre de prime d'émission, faisant le montant total de CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (EUR 175.000.-) résulte d'une déclaration établie par le gérant de la société, à savoir Monsieur Michel SIMOND, en date du 4 juillet 2015.

Une copie de ladite déclaration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

- cent deux (102) parts sociales nouvelles par le nouvel associé agréé, Monsieur Philippe PETITSEIGNEUR, demeurant à F-73000 Sonnaz, 60 Chemin des Perouses, et libération de ces parts sociales moyennant paiement en espèces du montant de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 150.000.-), faisant le montant de DEUX MILLE CINQ CENT CIN-

QUANTE EUROS (EUR 2.550.-) à titre d'augmentation de capital et le montant de CENT QUARANTE-SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS (EUR 147.450.-) à titre de prime d'émission,

ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la représentation des pièces justificatives de libération.

Est intervenu aux présentes:

Monsieur Philippe PETITSEIGNEUR, prénommé,

lequel est ici représenté par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 7 juillet 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital intervenue, les associés constatent que le capital social de QUARANTE HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS (EUR 48.875.-) est représenté par mille neuf cent cinquante-cinq (1.955) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25.-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- MIKAT S.à r.l., préqualifiée, mille cent vingt-cinq parts sociales	1.125
2.- VERSAILLES NOIR S.à r.l., préqualifiée, quarante-et-un parts sociales	41
3.- Antoine CLEMENTE, prénommé, sept parts sociales	7
4.- ARYES PARTNERS, préqualifiée, soixante-huit parts sociales	68
5.- Cédric de LA PALME, prénommé, soixante-huit parts sociales	68
6.- François COCHET, prénommé, deux cent soixante-douze parts sociales	272
7.- Jean-Marc HYVERT, prénommé, cent deux parts sociales	102
8.- CINTRACT S.à r.l., préqualifiée, cent soixante-dix parts sociales	170
9.- Philippe PETITSEIGNEUR, prénommé, cent deux parts sociales	102
Total: mille neuf cent cinquante-cinq parts sociales	1.955

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS (EUR 48.875.-), représenté par mille neuf cent cinquante-cinq (1.955) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25.-) chacune."

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 août 2015. Relation: GAC/2015/6716. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 07 août 2015.

Référence de publication: 2015136616/107.

(150148460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Invest Grand-Duché, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 81.368.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136612/9.

(150148406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Fimeo Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 163.802.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015136528/10.

(150147960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

INVESCO Paris CDG Airport Hotel Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.193.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Invesco European Hotel Real Estate S.à r.l., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 119686, here represented by Mrs Alexandra FUENTES, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy signed under private seal.

Such proxy after signature "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company Invesco Paris CDG Airport Hotel Investment S.A.", R.C.S. Luxembourg B104193, hereafter called "the Company", incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, dated November 10th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 87 of 01 February 2005.

- The corporate capital is presently set at one million three hundred ninety four thousand seven hundred Euro (EUR 1,394,700), divided into thirteen thousand nine hundred forty seven (13,947) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, declares that the activity of the Company has ceased;

- That the here represented sole shareholder appoints Fabrice Coste as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently known or unknown that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the company are paid. The liquidation report will remain attached to the present deed.

- The declarations of the liquidator have been certificated, pursuant to a report that remains attached as appendix, established by Joanna Wisniewska, employee of Invesco Real Estate Management S.à r.l., appointed as "commissaire-to-the-liquidation" by the sole shareholder.

- The appearing party waves the the necessity to appoint an auditor for the liquidator's report and the closing of the liquidation.

- The appearing party hereby grants full discharge to the managers for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 37A, Avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg.

- Joanna Wisniewska, is authorized in the name and on behalf of the sole shareholder to file any tax declaration, notice to the trade register and any other documents necessary or useful for the finalisation of the liquidation.

Upon these facts the notary stated that the company "Invesco Paris CDG Airport Hotel Investments S.A." was dissolved.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof and in faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the mandatories of the appearing party, said mandatories signed with Us the notary, the present original deed.

Deutsche Übersetzung des Vorhergehenden Textes

Im Jahre zweitausendundfünfzehn, den dreissigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Invesco European Hotel Real Estate S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach luxemburgischen Recht, mit Gesellschaftssitz in 37A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registriert im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B119686, hier vertreten durch Frau Alexandra FUENTES, privatangestellte, beruflich wohnhaft in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, gemäss einer Vollmacht ausgestellt unter Privatschrift.

Welche Vollmacht, nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigelegt werden wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorgeannt, den unterfertigten Notar gebeten hat folgendes zu beurkunden:

- Die Komparentin ist die alleinige Anteilsinhaberin der Aktiengesellschaft Invesco Paris CDG Airport Hotel Investment S.A., R.C.S. Luxembourg B104193, nachfolgend "die Gesellschaft" genannt, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Maître Paul Decker, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, vom 10. November 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 87 vom 1. Februar 2005.

- Das Gesellschaftskapital ist augenblicklich festgesetzt auf eine millionen drei hundert vierundneunzig tausend sieben hundert Euro (EUR1,394,700) eingeteilt in dreizehn tausend neun hundert siebenundvierzig (13,947) Anteile mit einem Nennwert von 100 Euro (EUR 100) je Anteil, alle vollständig gezeichnet und eingezahlt.

- Andurch erklärt die Komparentin die Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung.

- Die Komparentin erklärt, dass sie genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft besitzt.

- Der Komparent ernennt Fabrice Coste als Liquidator der Gesellschaft und in seiner Eigenschaft als Liquidator ersucht Fabrice Coste den unterzeichnenden Notar zu beurkunden, dass jegliche Passiva der Gesellschaft beglichen ist, wie dies aus der Zwischenbilanz der Gesellschaft hervorgeht, und dass die Passiva im Zusammenhang mit dem Liquidationsabschluss hinreichend unterlegt worden ist; desweiteren erklärt der Komparent sämtliche Aktiva zu übernehmen und erklärt, dass er für eventuell derzeit bekannte und nicht bekannte und nicht beglichene Passiva der Gesellschaft eintreten wird und sich somit verpflichtet, diese eventuelle Passiva zu begleichen. Der Liquidationsbericht wird dieser Urkunde beigelegt bleiben.

- Die vorstehenden Erklärungen wurden direkt von dem Liquidationsprüfer Joanna Wisniewska, Mitarbeiterin der Invesco Real Estate Management S.à r.l., überprüft, gemäß Bericht welcher gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt.

- Die Komparentin verzichtet auf die Notwendigkeit einen Wirtschaftsprüfer für den Report des Liquidators oder den Abschluss der Liquidierung zu ernennen.

- Die Komparentin erteilt den Geschäftsführern Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

- Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg aufbewahrt.

- Joanna Wisniewska, ist ermächtigt im Namen von und für die alleinige Anteilsinhaberin alle Steuererklärungen, Mitteilungen an das Handelsregister und sämtliche anderen zum Zweck des Abschlusses der Liquidation notwendigen oder dienlichen Dokumente registrieren zu lassen.

Somit hat der instrumentierende Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft „Invesco Paris CDG Airport Hotel Investment S.A.“ festgestellt.

Der unterzeichnete Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, bestätigt hiermit, dass der Text der vorliegenden Urkunde auf Wunsch der Komparentin in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; er bestätigt weiterhin, dass es der Wunsch der Komparentin ist, dass im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text der englische Text Vorrang hat.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Bevollmächtigten der Komparentin, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A. Fuentes et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 8 juillet 2015. 2LAC/2015/15268. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136611/105.

(150148105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

FFS 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.817.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 15 juillet 2015

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Douwe TERPSTRA, administrateur de sociétés, né le 31 octobre 1958 à Leeuwarden (Pays-Bas), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FFS 2 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015136523/17.

(150148060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Elite World, Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 73.844.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELITE WORLD

Un mandataire

Référence de publication: 2015136499/11.

(150148038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Jaguar Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 293, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 12.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015136621/10.

(150147948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

JAB Consumer GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 182.590.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of July.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of JAB Consumer GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirteen

thousand euros (EUR 13,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (RCS) under number B 182.590 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary then residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 209 on 23 January 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation.

THERE APPEARED:

- JAB Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of two hundred seventy-five thousand euros (EUR 275,000) and registered with the RCS under number B 180.166 (JAB Partners);

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

- Mr Philip von Wulffen, a German national, professionally residing at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (PVW and together with JAB Partners, the Shareholders),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders hold together twenty-six (26) shares of the Company, having a par value of five hundred euros (EUR 500) each, thus representing the entirety of the share capital of the Company so that the Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of the convening notices;

2. reduction of the nominal value of the shares of the Company from five hundred euros (EUR 500) to one euro (EUR 1) without reducing the amount of the share capital of the Company, so that the share capital of the Company amounting to thirteen thousand euros (EUR 13,000) be represented by thirteen thousand (13,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each;

3. amendment to article 5, first paragraph, of the Articles in order to reflect the reduction of the nominal value of the shares contemplated under item 2. above;

4. delegation of powers in view of the update of the register of shares of the Company, the filing of the relevant notices with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, the necessary bookkeeping amendments and the notification to the Shareholders of the change of their shareholding; and

5. miscellaneous.

III. the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal value of the shares of the Company from five hundred euros (EUR 500) to one euro (EUR 1) without reducing the amount of the share capital of the Company, so that the share capital of the Company amounting to thirteen thousand euros (EUR 13,000) be represented by thirteen thousand (13,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

As a consequence of the above reduction of the nominal value of the shares, the Shareholders resolve to confirm their respective shareholding as follows:

Shareholder	Number of shares
JAB Partners	12,500 Shares
PVW	500 Shares
Total	13,000 shares

The Shareholders resolve to acknowledge and, to the extent required, approve that, on or around the date hereof, JAB Partners will transfer three thousand three hundred thirty-four (3,334) shares of the Company (the Transferred Shares) to Platin Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered

with the RCS under number B 165.345 and having a share capital of USD 25,000, who will in turn contribute the Transferred Shares to Platin Capital S.à r.l. a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, in the process of being registered with the RCS and having a share capital of USD 15,000.

Third resolution

As a consequence of the above, the Shareholders resolve to amend article 5, first paragraph, of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The share capital of the Company is set at thirteen thousand euros (EUR 13,000), divided into thirteen thousand (13,000) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) per share, each fully paid-up.”

Fourth resolution

The Shareholders resolve to authorize and empower any manager of the Company, each acting individually, with full power of substitution, to proceed, on behalf of the Company, with the update of the register of shares of the Company, the filing of the relevant notices with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, the necessary bookkeeping amendments and the notification to the Shareholders of the change in their shareholding.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour de juillet.

Par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de JAB Consumer GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de treize mille euros (EUR 13.000,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (RCS) sous le numéro B 182.590 (la Société).

La Société a été constituée suivant acte un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 décembre 2013, publié le 23 janvier 2014 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 209. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

ONT COMPARU:

- JAB Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de deux cent soixante-quinze mille euros (EUR 275.000,-) et immatriculée au RCS sous le numéro B 180.166 (JAB Partners);

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

- M. Philip von Wulffen, citoyen allemand, et résidant professionnellement au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (PVW et avec JAB Partners, les Associés);

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur, par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises avec celui-ci à l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés détiennent ensemble vingt-six (26) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500) chacune, représentant ainsi l'intégralité du capital social de la Société, de sorte que l'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. diminution de la valeur nominale des parts sociales de la Société de cinq cents euros (EUR 500) à un euro (EUR 1) sans réduire le capital social de la Société de sorte que le capital social de la Société s'élevant à treize mille euros (EUR 13.000) soit représenté par treize mille (13.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

3. modification de l'article 5, premier paragraphe, des Statuts afin de refléter la diminution de la valeur nominale de parts sociales envisagée sous le point 2. ci-dessus;

4. délégation de pouvoirs afin de mettre à jour le registre des parts sociales de la Société, de déposer toutes mentions pertinentes au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, d'effectuer toutes modifications comptables s'imposant ainsi que de notifier aux Associés le changement dans leur participation; et

5. divers.

III. les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée à l'assemblée, les Associés renoncent aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme valablement convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident de diminuer la valeur nominale des parts sociales de la Société de cinq cents euros (EUR 500) à un euro (EUR 1) sans réduire le capital social de la Société de sorte que le capital social de la Société s'élevant à treize mille euros (EUR 13.000) soit représenté par treize mille (13.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

En conséquence de la réduction de la valeur nominale des parts sociales ci-dessus, les Associés décident de confirmer leur participation respective de la manière suivante:

Associé	Nombre de parts sociales
JAB Partners	12.500 parts sociales
PVW	500 parts sociales
Total	13.000 parts sociales

Les Associés décident de prendre acte et, si nécessaire, d'approuver qu'à la date des présentes ou à une date proche, JAB Partners cédera trois mille trois cent trente-quatre (3.334) parts sociales de la Société (les Parts Cédées) à Platin Investments S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 165.345 et disposant d'un capital social de USD 25.000, qui à son tour apportera les Parts Cédées à Platin Capital S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, en cours d'immatriculation au RCS et disposant d'un capital social de USD 15.000.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, les Associés décident de modifier l'article 5, premier paragraphe des Statuts, afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à treize mille euros (EUR 13.000) divisé en treize mille (13.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) par part sociale, toutes entièrement libérées.»

Troisième résolution

Les Associés décident d'autoriser et de donner pouvoir à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à la mise à jour du registre des parts sociales de la Société, au dépôt des mentions nécessaires au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, aux modifications comptables nécessaires ainsi qu'à la notification aux Associés du changement dans leur participation.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 août 2015. Relation: GAC/2015/6710. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 07 août 2015.

Référence de publication: 2015136620/176.

(150148472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Ksora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.000,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 135.155.

L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de la classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozzi laan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136627/12.

(150148222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**Landmark Group Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. Landmark Property Management Vala Lavanda S.à r.l.).**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 1, Kiricheneck.

R.C.S. Luxembourg B 134.014.

L'an deux mille quinze, le quinze juillet.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz

Ont comparu:

1) Monsieur Jean-Marc DELCOUR, employé, demeurant à B-4221 Neupré, 8, Rognac

2) Monsieur Christian KERHOF, consultant, demeurant à B-4122 Plainevaux, 31, Rue Grosse Pierre

Lesquels comparants, présents ou tel que représentés, ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée Landmark Property Management Vala Lavanda S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Martine SCHAEFFER de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3023 du 31 décembre 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 134.014,

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.-EUR) chacune,

- que Monsieur Christian Kerhofs, prénommé, est devenu associé unique suite à une cession de parts sous seing privé du 15 septembre 2014, non encore déposée au registre de commerce, représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée «Landmark Property Management Vala Lavanda S.à r.l.» avec siège social à L-1930 Luxembourg, 62, Avenue de la liberté.

Ensuite l'associé unique, agissant comme prêtre, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première Résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination de sociale de «Landmark Property Management Vala Lavanda S.à r.l.» en «Landmark Group»

Deuxième Résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à L-9990 Weiswampach, 1, Kiricheneck.

Troisième Résolution

L'associé unique décide de faire une refonte complète des statuts, qui ont la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur, et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Landmark Group Sàrl».

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Weiswampach.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du ou des gérants.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale délibérant comme en matière de modification des statuts.

Des succursales pourront être créées tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger sur décision du ou des associés.

Au cas où le ou les gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, ils pourront transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leurs gestions efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-€) divisé en douze mille cinq cents (12500) parts sociales de un euro (1.-EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérant est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Quatrième Résolution

L'associé unique accepte les démissions des gérants actuels à savoir Monsieur Thierry DEROCHE et Monsieur Thierry KOHNEN et leurs donne décharge jusqu'à ce jour.

Il nomme un nouveau gérant unique à durée indéterminée à savoir Monsieur Jean-Marc DELCOUR, né le 25 juillet 1961 à Ougrée (B), demeurant à B-4221 Neupré, 8, Rognac.

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 950 EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Delcour J., Kerhofs C., Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Diekirch, le 22 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12216. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 29 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136636/138.

(150147845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Helix Offshore International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.487.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 29 juillet 2015

1. Monsieur James Martin Hall a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Erik STAFFELDT, né à Colon (Panama), le 31 octobre 1971, résidant professionnellement au 3505 West Sam Houston Parkway North, suite 400, 77043 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, est nommé gérant de classe A pour une période indéterminée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 07 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Helix Offshore International S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015136566/17.

(150147664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

European Senior Secured Loan Programme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.415.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN SENIOR SECURED LOAN PROGRAMME S.À R.L.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015136508/11.

(150148489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Morgan Stanley International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.567.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Morgan Stanley International Finance S.A.

Christiaan van Arkel

Administrateur

Référence de publication: 2015136705/14.

(150148211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Mecatramine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

R.C.S. Luxembourg B 85.678.

—
Les comptes annuels au 13/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015136697/10.

(150147784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Mediaxim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2351 Luxembourg, 16, rue des Primevères.

R.C.S. Luxembourg B 144.498.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé accepte la démission de Monsieur Denis SIMONART, gérant, en date du 30 juin 2014. L'associé accepte la démission de Madame Catherine VANDER ZYPEN, gérante, en date du 25 juin 2015

Monsieur Lawrence PLUYMERS, demeurant professionnellement au 12, Avenue des Morgines, CH-1213 Petit-Lancy (Genève) est gérant unique depuis le 25 juin 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136698/15.

(150148397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**Mercury International Consulting S.A., Société Anonyme,
(anc. BaC4 S.A.).**

Siège social: L-1263 Luxembourg, 1, rue Aristide Briand.

R.C.S. Luxembourg B 62.335.

L'an deux mille quinze, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Mercury International Consulting S.A.", ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval, R.C.S. Luxembourg section B numéro 62 335, constituée suivant acte reçu le 16 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 215, du 6 avril 1998.

L'Assemblée est présidée par Claudia Schweich, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée (le «Secrétaire» et le «Scrutateur») Robert Cintura, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, une fois signées par le Bureau, les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et que l'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert de siège;
2. Modification subséquente de l'article correspondant des statuts;
3. Démission de Mr Thierry Grosjean en tant qu'administrateur B
4. Nomination de Mme Claudia Schweich en remplacement de l'administrateur B démissionnaire
5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'Assemblée décide, avec effet au 1^{er} avril 2015 de transférer le siège de la société au 1, rue Aristide Briand, L-1263 Luxembourg.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 2 première phrase des statuts comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville».

Troisième résolution:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Thierry Grosjean, né le 3 août 1975 à Metz (France), ayant son adresse personnelle au 15, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, en qualité d'Administrateur de catégorie B, avec effet immédiat, et lui donne complète décharge pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution:

L'Assemblée décide de nommer, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Madame Claudia Schweich, née le 01 août 1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 1, rue Aristide Briand, L-1263 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de catégorie B, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2018.

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucun actionnaire ne désirant prendre la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Claudia SCHWEICH, Robert CINTURA, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17517. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Amédée SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 07 août 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015136699/67.

(150147687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Merlaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.717.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2015

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de six ans. Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021 est composé comme suit:

- MANGEN Fons, demeurant à 147 rue de Warcken, L-9088 Ettelbruck
- REUTER-BONERT Carine, demeurant à 5 rue des Champs, L-3332 Fennange
- ANTOINE Jean-Hugues, demeurant à 7 rue de la Sartelle, B-6810 Izel

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans. Suite à cette décision, le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2021 est RAMLUX S.A., 9b, bd Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Fons MANGEN

Administrateur

Référence de publication: 2015136700/21.

(150147907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Nipigon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.500,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.828.

—
L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de la classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozzi laan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136718/12.

(150148313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Mecaman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

R.C.S. Luxembourg B 43.067.

—
Les comptes annuels au 13/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015136696/10.

(150147785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Moonlight Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 130.338.

—
EXTRAIT

Le 22 juillet 2015 le conseil d'administration de la Société a décidé de co-opté an tant que nouvel administrateur de la Société M. Daniel Venn, né le 23 mars 1983 à Greenwich, (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 40, Portman Square, W1H 6DA, Londres (Royaume-Uni) en remplacement de M. Nicholas Hood avec effet au 22 juillet 2015 et pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra au cours de l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 7 août 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015136684/17.

(150147990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Medea Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 169.108.

—
Les comptes annuels de la société Medea Holding S.à r.l. au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136677/10.

(150148346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Odyssey Luxembourg IP Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 171.812.

Extrait du procès-verbal des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 9 juillet 2015

L'Actionnaire Unique décide de nommer PricewaterhouseCoopers, société coopérative ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice social qui sera clos au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136730/14.

(150147971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

T T 1 Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 171.756.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue de manière extraordinaire le 30 juillet 2015

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprise venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 comme suit:

Conseil d'administrateur

- M. Francesco Moglia, résident au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, président;
- M. Konstantin Osipov, résident au Ispitateley avenue, bld 6-1, apt 45, St. Petersburg, 197227, Russie, administrateur;
- Mr. Roberto Timo, résident au 32, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, administrateur.

Réviseur d'entreprise

KPMG Luxembourg, 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2015136858/21.

(150148150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**ICE 99 Advisory Luxembourg, Société Anonyme,
(anc. The ICE Breakers S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 158.145.

L'an deux mille quinze, le vingt-huit juillet.

Par devant Maître Jean-Paul Meyers, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

La société par actions simplifiée de droit français «99 Partners», établie et ayant son siège social au 136, boulevard Haussmann, F-75008 Paris, France, au capital social de 60.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 514 760 354 (l'Associé Unique), ici représentée par Edita Demirovic, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte afin d'être soumise, avec le présent acte, aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, ainsi représentée, se déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de la société anonyme luxembourgeoise The Ice Breakers S.A., établie et ayant son siège social au 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 1581 45 (la Société). La Société a été constituée le 12 janvier 2011 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié le 8 avril 2011 au

Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) sous le numéro 675; lesquels statuts (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Actionnaire Unique détenant la totalité des actions et représentant ainsi 100% du capital de la Société, représenté selon les modalités susmentionnées, a requis le notaire instrumentaire d'acter ses résolutions comme suit:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer de la dénomination de la Société de «The Ice Breakers S.A.» à «ICE - 99 Advisory Luxembourg» et de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il existe une société anonyme sous la dénomination de «ICE-99 Advisory Luxembourg».

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet social de la Société et décide en conséquence de modifier l'article 4 des Statuts, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 4.** La société a pour objet la prestation de conseil auprès d'institutions de crédit, professionnels du secteur financier, ou de toutes autres professions.

Elle a également pour objet toutes activités de prestation, de conseil, d'étude en matière économique dans le sens le plus large du terme.

Elle pourra réaliser toutes opérations de formation, d'assistance en matière économique, commerciale, et managériale. Elle pourra être sollicitée pour rechercher, analyser toutes informations économiques, commerciales et managériales.

Elle assistera tout groupement de personnes, sociétaire ou non, dans leur développement, organisation, et management. Elle réalisera notamment les études de marché et leur apportera tous les outils nécessaires à leurs prises de décisions.

La société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Madame Sandrine LEQUEUE et de Monsieur Olivier LEQUEUE de leurs fonctions d'administrateurs de la Société et ce avec effet au 4 juin 2015.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de procéder à la nomination de deux (2) nouveaux administrateurs avec effet au 4 juin 2015, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017, comme suit:

1. 99 Partners, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 136, boulevard Haussmann, F-75008 Paris, France, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Paris sous le numéro 514 760 354; dont le représentant permanent sera Monsieur Julien Lobel, né le 24 décembre 1978 à Lille, France, ayant pour adresse professionnelle le 4, rue André Cayron, 92600 Asnières, France, et

2. L&Associés, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 4, rue André Cayron, 92600 Asnières, France, immatriculée au près du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 514 435 601; dont le représentant permanent sera Monsieur Julien Lobel, né le 24 décembre 1978 à Lille, France, ayant pour adresse professionnelle le 4, rue André Cayron, 92600 Asnières, France.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Demirovic, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17728. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 07 août 2015.

Jean Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015136859/74.

(150148525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Sunpharma Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.410,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 151.036.

Extrait rectificatif concernant la modification déposée le 5 août 2015 sous la référence L150144476

Le présent document est établi en vue de corriger les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. En effet, une erreur s'est produite lors du dépôt enregistré en date du 5 août 2015 sous la référence L150144476

Le nombre de parts sociales de classe 2 que l'associé OCEANIE INVESTMENTS S.A. a transféré au nouvel associé PHOENIX Slovakia invest, a.s. est de 5.924 et non 5.294 parts sociales de classe 2.

En conséquence, les parts de la Société sont réparties comme suit:

PHOENIX Slovakia Invest, a.s.	4.017 parts sociales de classe 1
	5.924 parts sociales de classe 2

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

SUNPHARMA EUROPE

Signature

Référence de publication: 2015136853/21.

(150147778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Sotruss S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 191.101.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 30 juin 2015

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de Mr. Stéphane BIVER né le 03.08.1968 à Watermael-Boitsfort en tant qu'administrateur de la société

- de nommer Mr Alain NOULLET, né le 02.11.1960 à Berchem-Sainte-Agathe (Belgique) demeurant à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, en tant que nouvel administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires se tenant en 2020.

- DATA GRAPHIC S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 42 166, informe que son adresse a été transférée au 8 rue Heinrich Heine L-1720 Luxembourg en date du 9 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015136846/21.

(150148190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Stellar Europe Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 102.885.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 8 avril 2015

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Par FALHSTRÖM avec effet du 6 mars 2015, de son poste d'administrateur du groupe B et ratifie la décision du conseil d'administration du 6 mars 2015 de coopter Monsieur Benjamin GOUX né à Seattle, Washington USA le 19 juin 1972, demeurant 22403 NE 10th Street, WA 98074, Sammamish, Etats-Unis,

aux fonctions d'administrateur B à partir du 6 mars 2015. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015136850/14.

(150148535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Solum 488 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 141.411.

Il est porté à la connaissance des tiers que le représentant permanent de l'administrateur de catégorie A, N.C. MANAGEMENT S.à r.l., a été remplacé avec effet immédiat par Nikolaas COENEGRACHTS, né le 2 juillet 1975 à Turnhout (B), demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015136843/15.

(150148328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

RTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16a, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.695.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 30/06/2015

L'associé unique décide de nommer pour une durée de 1 an, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016, comme suit:

En qualité de gérant de catégorie A:

- Madame Sybille SCIAMMA

née le 8 Mai 1973 à Neuilly-sur-Seine (France)

demeurant F-75007 Paris, 41, boulevard Raspail

En qualité de gérant de catégorie B:

- La société par actions simplifiées QUADRATURE HOLDING SAS société de droit français établie à F-75002 Paris (France), 6, rue Monsigny immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris (France) sous le numéro B 491 970 422 représentée par Monsieur Jean TOULOUSE en sa qualité de Président.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136799/20.

(150147855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Recordie S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-22227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 191.933.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015136780/10.

(150148645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Ruffer Protection Strategies, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.612.

—
EXTRAIT

M. William Jones démissionne en date du 26 juin 2015.

Référence de publication: 2015136786/9.

(150147867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Port d'Attache S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 153.846.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Particulière du 10 août 2015

L'assemblée accepte les démissions de leurs fonctions d'administrateurs de Madame Clarisse Enthoven et de Monsieur Camille Cigrang.

La société RESURGAM S.A. (RCS B154013) ayant son siège social au 3-7, rue Schiller L-2519 Luxembourg avec comme représentant permanent Madame Marie-Reine Bernard avec la même adresse, , est nommée administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour extrait conforme

RESURGAM S.A. / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Marie-Reine Bernard / -

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2015136770/18.

(150148277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Pentagon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.457.797,85.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 153.017.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136745/10.

(150148431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

TIPTOP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 1.648.682,44.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.374.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 4 août 2015

En date du 4 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de prendre connaissance de la démission de Monsieur Chengliang Wu, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Madame Yanxia Ding, née le 5 décembre 1970 à Hubei, Chine, demeurant professionnellement au No. A6, Huixin Dong Street, Chaoyang District, 100029 Pékin, Chine, en tant que gérante B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015136884/19.

(150147892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Tiger Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.023.

Les comptes annuels de la société Tiger Topco S.à r.l. au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136882/10.

(150148088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

2Mi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 127.325.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 21 juillet 2015 a décidé de nommer en qualité de nouveaux administrateurs pour une période de 6 ans s'achevant avec la tenue de l'assemblée générale prévue en 2021:

1. Monsieur Patrice BLANDIN, né le 13/06/1964 à Thonon-Les -Bains (F) demeurant 2 bis Chemin du David à F-69360 St Didier au Mont d'Or.

2. Monsieur Edouard GODIGNON, né le 24/1/1962 à Lyon (F) demeurant 16, Chemin des Ecureuils à CH-1009 PULLY.

Référence de publication: 2015136948/12.

(150148409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

medienfabrik luxembourg s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-6743 Grevenmacher, 6, rue Kummert.

R.C.S. Luxembourg B 129.266.

Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung abgehalten am 30. Juni 2015

Verwaltungsrat

Die Hauptversammlung beschließt Herrn Nils TEUBER geboren in Nordhorn (Bundesrepublik Deutschland) am 6. Oktober 1985, wohnhaft in Lindenstr. 2 DE- 54292 Trier (Bundesrepublik Deutschland) als neues Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung zu ernennen.

Das Mandat dieses neu ernannten Verwaltungsratsmitgliedes endet mit der jährlichen ordentlichen Hauptversammlung von 2019 die über das Geschäftsergebnis des Geschäftsjahrs endend zum 31. Dezember 2018 beschließt.

Référence de publication: 2015136966/14.

(150148927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Weber & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3231 Bettembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 184.588.

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des associés

L'an deux mille quinze,

Le 31 juillet,

À 14 heures.

Les associés de la société WEBER & ASSOCIES SARL, au capital de douze mille cinq cent euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège est à Bettembourg, 52 route d'Esch, L-3231, se sont réunis au dit siège sur convocation.

L'assemblée est présidée par Mme GRATTE Marie-Paule, gérant-associé de la société WEBER & ASSOCIES SARL

Associés présents

M. BILE N'Goran, gérant de la société WEBER & ASSOCIES SARL, propriétaire de 50 parts sociales,

Mme GRATTE Marie-Paule, gérant de la société WEBER & ASSOCIES SARL, propriétaire de 50 parts sociales.

Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Ordre du jour

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

Agrément à la cession des parts sociales détenues par M. BILE N'Goran à M. AKA Etchian Joseph et à M. MENGISTU Shita Zelalem

Agrément à la cession des parts sociales détenues par Mme GRATTE Marie-Paule à Mme KARAMOKO Nogoda Isabelle et à M. MENGISTU Shita Zelalem

Le président dépose sur le bureau le document suivant

- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Le président donne ensuite lecture et déclare la discussion ouverte.

Personne ne prenant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour:

Résolutions

Première résolution

Les associés donnent leur agrément à la cession par M. BILE N'Goran des 20 parts sociales de WEBER & ASSOCIES SARL qu'il détient à M. AKA Etchian Joseph

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Les associés donnent leur agrément à la cession par M. BILE N'Goran des 10 parts sociales de WEBER & ASSOCIES SARL qu'il détient à M. MENGISTU Shita Zelalem

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Les associés donnent leur agrément à la cession par Mme GRATTE Marie-Paule des 10 parts sociales de WEBER & ASSOCIES SARL qu'elle détient à M. MENGISTU Shita Zelalem

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Les associés donnent leur agrément à la cession par Mme GRATTE Marie-Paule des 20 parts sociales de WEBER & ASSOCIES SARL qu'elle détient à Mme KARAMOKO Nogoda Isabelle

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

Les parts sociales sont ainsi détenues:

M. BILE N'Goran	20 parts
Mme GRATTE Marie-Paule	20 parts
M. AKA Etchian Joseph	20 parts
M. MENGISTU Shita Zelalem	20 parts
Mme KARAMOKO Nogoda Isabelle	20 parts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'assemblée donne tout pouvoir à Mme GRATTE Marie-Paule pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents.

Marie-Paule GRATTE / N'Goran BILE

Gérant-associé / Gérant associé

Référence de publication: 2015136934/63.

(150147877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Waco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.430.

Rectificatif des comptes annuels révisés au 30 juin 2013 et déposés au registre de commerce et des sociétés le 24 juin 2015 sous la référence L150108138

Les comptes annuels révisés au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136920/11.

(150148433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Wellevue S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 175.414.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136921/10.

(150148849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Vivalto International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 28.692.218,00.**

Siège social: L-1263 Luxembourg, 1, rue Aristide Briand.

R.C.S. Luxembourg B 190.328.

L'an deux mille quinze, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Vivalto International S.à r.l.", ayant son siège social à 15, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, R.C.S. Luxembourg section B numéro 190 328, constituée suivant acte reçu le 11 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 3184, du 30 octobre 2014.

L'Assemblée est présidée par Claudia Schweich, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée (le «Secrétaire» et le «Scrutateur») Robert Cintura, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, une fois signées par le Bureau, les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et que l'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert de siège;
2. Modification subséquente de l'article correspondant des statuts;
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'Assemblée décide, avec effet au 1^{er} avril 2015 de transférer le siège de la société au 1, rue Aristide Briand, L-1263 Luxembourg.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5, première phrase des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg et peut-être transféré à une autre adresse dans cette commune par décision du ou des gérants.»

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucun associé ne désirant prendre la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Claudia SCHWEICH, Robert CINTURA, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 juillet 2015. Relation: EAC/2015/1715. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 07 août 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015136908/58.

(150147689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Vespa A S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2015.

Pour statuts coordonnés

Référence de publication: 2015136903/11.

(150148721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Varmdo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 97.944.

L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de la classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozziilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136900/12.

(150148164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Valeant International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.162.358.864,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 182.009.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 août 2015

En date du 6 août 2015, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Abdelhakim Chagaar né le 3 mars 1979 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015136897/16.

(150147722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Valeant Pharmaceuticals Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.314.994.873,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 169.545.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 août 2015

En date du 6 août 2015, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Abdelhakim Chagaar né le 3 mars 1979 à Mont-Saint-Martin (France), demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015136898/16.

(150147725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Umax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 10, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 199.174.

—
STATUTS

L'an deux mille quinze, le huit juillet.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Catherine FRANCO, comptable, née le 1^{er} janvier 1980 à Uccle (Belgique), demeurant professionnellement à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

Laquelle comparante a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre la comparante et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: «UMAX S.A.»

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet toutes les activités de conseil et d'étude en matière de prestations de service, de management, de relation publique, de communication, de ressources humaines dans le sens le plus large du terme ainsi que la formation dans le domaine des ressources humaines. Elle pourra réaliser toutes opérations d'assistance en matière économique, commerciale et managériale à Luxembourg comme à l'étranger. Elle pourra être sollicitée pour rechercher, analyser toutes informations économiques, commerciales et managériales ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par CENT (100) actions de TROIS CENT DIX EUROS (310.-EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Lorsque les actions de la société sont au porteur, celles-ci sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration parmi les professionnels habilités conformément à l'article 42 de la loi sur les sociétés commerciales.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs et dans le cas d'une société anonyme unipersonnelle par la signature de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1 janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de mai à 14:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

127526

Souscription

Le capital social a été intégralement souscrit par l'actionnaire unique, susdit.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de VINGT-CINQ POUR-CENT (25%), de sorte que le capital social au montant de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7.750.-EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ NEUF CENT CINQUANTE EUROS (950.-EUR).

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2016 Assemblée générale extraordinaire Et à l'instant le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

Est nommée aux fonctions d'administrateur unique:

Madame Catherine FRANCO, prénommée.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes: Fiduciaire Treuconsult S.A, société de droit luxembourgeois, inscrite au RCSL sous le numéro B 135.196, ayant son siège social au 3, rue de la Loge, L-1945 Luxembourg

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à 10, rue des Capucins L-1313 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. FRANCO, R. ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 juillet 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 21590. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136892/119.

(150148221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA, Société en Commandite par Actions,
(anc. Blijdorp S.C.A.).**

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.
R.C.S. Luxembourg B 150.231.

—
Concerne Dépôt L150147985

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 07 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015136973/14.

(150149284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Algae-Tech Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 151.673.

—
Extrait des résolutions des associés de la société

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la démission de Donald Danbrook, ayant son domicile à 1014 Gatensbury road, CDN - V3H 2P2 Port Moody, avec effet du 9 juillet 2015, de ses fonctions d'Administrateur unique.

La confirmation de la nomination de David Dean Krenbrink, ayant son domicile à Horusstraat 26, 1363 XN Almere, avec effet du 9 juillet 2015, comme Administrateur unique de la société pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Gentoo Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Référence de publication: 2015136978/17.

(150149208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Victoria Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 195.360.

—
In the year two thousand fifteen, on the twenty-ninth day of July,

Before Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Pétange], acting as the representative of the board of managers of Victoria Manager S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 194176 acting as general partner (gérant commandité) (the "General Partner") of Victoria Investments S.C.A, a Luxembourg société en commandite par actions, having its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 195360 (the "Company"),

duly authorised to that effect pursuant to the resolutions of the board of managers (the "Board of Managers") of the General Partner of the Company dated 3 July 2015 (the "Resolutions").

The appearing party has required the undersigned notary to enact the following:

1. Pursuant to article 5.1 of the articles of association of the Company (the "Articles"), the corporate share capital is set at one hundred and twenty-three thousand three hundred and ninety-two Pounds Sterling and twenty pence (GBP 123,392.20) divided into:

- one (1) unlimited share;

- ten thousand and ten (10,010) class A1 shares (the "Class A1 Shares");

- ten thousand and ten (10,010) class A2 shares (the "Class A2 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A3 shares (the "Class A3 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A4 shares (the "Class A4 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A5 shares (the "Class A5 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A6 shares (the "Class A6 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A7 shares (the "Class A7 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A8 shares (the "Class A8 Shares");
- ten thousand and ten (10,010) class A9 shares (the "Class A9 Shares");
- nine thousand nine hundred and sixty (9,960) class A10 shares (the "Class A10 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B1 shares (the "Class B1 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B2 shares (the "Class B2 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B3 shares (the "Class B3 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B4 shares (the "Class B4 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B5 shares (the "Class B5 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B6 shares (the "Class B6 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B7 shares (the "Class B7 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B8 shares (the "Class B8 Shares");
- eighty-five thousand six hundred and twenty (85,620) class B9 shares (the "Class B9 Shares");
- eighty-five thousand five hundred and ninety-two (85,592) class B10 shares (the "Class B10 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C1 shares (the "Class C1 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C2 shares (the "Class C2 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C3 shares (the "Class C3 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C4 shares (the "Class C4 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C5 shares (the "Class C5 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C6 shares (the "Class C6 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C7 shares (the "Class C7 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C8 shares (the "Class C8 Shares"),
- twenty-six thousand five hundred and one (26,501) class C9 shares (the "Class C9 Shares"),
- twenty-six thousand four hundred and ninety-one (26,491) class C10 shares (the "Class C10 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D1 shares (the "Class D1 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D2 shares (the "Class D2 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D3 shares (the "Class D3 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D4 shares (the "Class D4 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D5 shares (the "Class D5 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D6 shares (the "Class D6 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D7 shares (the "Class D7 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D8 shares (the "Class D8 Shares"),
- one thousand two hundred and seventy-one (1,271) class D9 shares (the "Class D9 Shares"),
- one thousand two hundred and sixty (1,260) class D10 shares (the "Class D10 Shares"),

each having a nominal value of ten British pence (GBP 0.10) and having the rights and obligations as set out in the Articles.

2. Pursuant to article 5.2 of the Articles, the authorized share capital of the Company is set at two hundred and ninety-nine million nine hundred and fifty-eight thousand eight hundred and eighty-nine Pounds Sterling and forty pence (GBP 299,958,889.40) (the "Authorised Share Capital"). The Board of Managers of the General Partner is authorized, during a period of five (5) years, until 18 March 2020, to increase the share capital within the limits of the Authorised Share Capital in one or several times by issuing shares without reserving to the existing shareholders any kind of pre-emption or preferential subscription right.

3. By the Resolutions, the Board of Managers of the General Partner has resolved to:

3.1 firstly, increase the share capital of the Company by an amount of thirty-one Pounds Sterling and thirty pence (GBP 31.30.-) so as to raise it from its current amount of one hundred and twenty-three thousand three hundred and ninety-two Pounds Sterling and twenty pence (GBP 123,392.20) to one hundred and twenty-three thousand four hundred and twenty-three Pounds Sterling and fifty pence (GBP 123,423.50) by creating and issuing 30 Class C1 Shares, 30 Class C2 Shares, 30 Class C3 Shares, 30 Class C4 Shares, 30 Class C5 Shares, 30 Class C6 Shares, 30 Class C7 Shares, 30 Class C8 Shares, 30 Class C9 Shares and 43 Class C10 Shares, each having a nominal value of ten British pence (GBP 0.10), paid up through

a contribution in cash within the framework of the Authorised Share Capital as set forth in article 5.2 of the Articles, as follows:

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 8 Class C10 Shares by Mr. Douglas McCallum having his professional address at 19 Riverdale Gardens, Twickenham, London TW1 2BX, United Kingdom;

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 7 Class C10 Shares by Ms. Clare Gilmartin, having her professional address at 14, Grange Road, London SW13 9RE, United Kingdom;

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 7 Class C10 Shares by Mr. Jonathan Michael Mitchell, having his professional address at Flat 1, 75 York Street, London W1H 1QF, United Kingdom;

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 7 Class C10 Shares by Mr. Mark Holt, having his professional address at Field House, Hockering Road, Woking GU22 7HJ, United Kingdom;

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 7 Class C10 Shares by Mr. Neil Anthony Murrin, having his professional address at 5 Lincoln Drive, Pyrford, Surrey GU22 8RL, United Kingdom; and

- 5 Class C1 Shares, 5 Class C2 Shares, 5 Class C3 Shares, 5 Class C4 Shares, 5 Class C5 Shares, 5 Class C6 Shares, 5 Class C7 Shares, 5 Class C8 Shares, 5 Class C9 Shares and 7 Class C10 Shares by Mr. William John Hopkins, having his professional address at 16 Learmonth Place, Edinburgh EH4 1AU, United Kingdom.

On 3 July 2015, the Company had at its free and entire disposal the amount of thirty-one Pounds Sterling and thirty pence (GBP 31.30.-), to be entirely allocated to the share capital of the Company, as was certified to the undersigned notary, who expressly acknowledges it. The justifying documents for the issuance and subscription of the new Class C Shares, such as a copy of the extract of the Resolutions, and subscription forms have been shown to the Company.

The capital increase is effective as of 3 July 2015.

3.2 secondly, increase the share capital of the Company by an amount of four thousand five hundred and sixty-five Pounds Sterling (GBP 4,565.-) so as to raise it from one hundred and twenty-three thousand four hundred and twenty-three Pounds Sterling and fifty pence (GBP 123,423.50) to one hundred and twenty-seven thousand nine hundred and eighty-eight Pounds Sterling and fifty pence (GBP 127,988.50) by creating and issuing:

- 4,495 Class A1 Shares, 4,495 Class A2 Shares, 4,495 Class A3 Shares, 4,495 Class A4 Shares, 4,495 Class A5 Shares, 4,495 Class A6 Shares, 4,495 Class A7 Shares, 4,495 Class A8 Shares, 4,495 Class A9 Shares and 4,495 Class A10 Shares,

- 24 Class B1 Shares, 24 Class B2 Shares, 24 Class B3 Shares, 24 Class B4 Shares, 24 Class B5 Shares, 24 Class B6 Shares, 24 Class B7 Shares, 24 Class B8 Shares, 24 Class B9 Shares and 17 Class B10 Shares, and

- 47 Class D1 Shares, 47 Class D2 Shares, 47 Class D3 Shares, 47 Class D4 Shares, 47 Class D5 Shares, 47 Class D6 Shares, 47 Class D7 Shares, 47 Class D8 Shares, 47 Class D9 Shares and 44 Class D10 Shares,

each having a nominal value of ten British pence (GBP 0.10), together with a total share premium amounting to forty-five thousand two hundred and eighty-eight Pounds Sterling (GBP 45,288) (without being allocated to a specific class of shares) paid up through a contribution in cash within the framework of the Authorised Share Capital as set forth in article 5.2 of the Articles, as follows:

- 47 Class D1 Shares, 47 Class D2 Shares, 47 Class D3 Shares, 47 Class D4 Shares, 47 Class D5 Shares, 47 Class D6 Shares, 47 Class D7 Shares, 47 Class D8 Shares, 47 Class D9 Shares and 44 Class D10 Shares by Mr. Robin Hancock, having his professional address at 23 King Charles Road, Shenley, Hertfordshire, WD7 9HZ, United Kingdom;

- 38 Class A1 Shares, 38 Class A2 Shares, 38 Class A3 Shares, 38 Class A4 Shares, 38 Class A5 Shares, 38 Class A6 Shares, 38 Class A7 Shares, 38 Class A8 Shares, 38 Class A9 Shares, 40 Class A10 Shares, 24 Class B1 Shares, 24 Class B2 Shares, 24 Class B3 Shares, 24 Class B4 Shares, 24 Class B5 Shares, 24 Class B6 Shares, 24 Class B7 Shares, 24 Class B8 Shares, 24 Class B9 Shares and 17 Class B10 Shares by Mr. Andrew Phillipps of 13 Chamberlain St, London, NW1 8XB, United Kingdom;

- 38 Class A1 Shares, 38 Class A2 Shares, 38 Class A3 Shares, 38 Class A4 Shares, 38 Class A5 Shares, 38 Class A6 Shares, 38 Class A7 Shares, 38 Class A8 Shares, 38 Class A9 Shares and 40 Class A10 Shares by Sir Roger Carr, having his professional address at 21 Earls Terrace, Kensington, London W8 6LP, United Kingdom; and

- 4,419 Class A1 Shares, 4,419 Class A2 Shares, 4,419 Class A3 Shares, 4,419 Class A4 Shares, 4,419 Class A5 Shares, 4,419 Class A6 Shares, 4,419 Class A7 Shares, 4,419 Class A8 Shares, 4,419 Class A9 Shares and 4,415 Class A10 Shares by Equity Trust (Jersey) Limited (acting in its capacity as trustee of the Trainline Investments Holdings Limited Employee Incentive Trust), with registered address Equity Trust House, PO Box 546, 28-30 The Parade, St Helier, Jersey, JE4 8XY, United Kingdom.

On 3 July 2015, the Company had at its free and entire disposal the amount of forty-nine thousand eight hundred and fifty-three Pounds Sterling (GBP 49,853.-) whereby four thousand five hundred and sixty-five Pounds Sterling (GBP 4,565.-) allocated to the share capital and forty-five thousand two hundred and eighty-eight Pounds Sterling (GBP 45,288) allocated to the share premium account of the Company, as was certified to the undersigned notary, who expressly ack-

knowledges it. The justifying documents for the issuance and subscription of the new Class A Shares, Class B Shares and Class D Shares, such as a copy of the extract of the Resolutions, and subscription forms have been shown to the Company.

The capital increase is effective as of 3 July 2015.

4. As a consequence of the increases of the share capital with effect as of 3 July 2015 (the "Capital Increase"), the subscribed share capital of the Company currently amounts to one hundred and twenty-seven thousand nine hundred and eighty-eight Pounds Sterling and fifty pence (GBP 127,988.50).

Therefore article 5.1 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:

" **5.1.** The subscribed share capital of the Company is one hundred and twenty seven thousand nine hundred and eighty-eight Pounds Sterling and fifty pence (GBP 127,988.50) divided into one share ("action de commandité", the "Unlimited Share") having a nominal value of ten British pence (GBP 0.10) held by the Unlimited Shareholder and the following limited shares ("actions de commanditaire") held by the Limited Shareholder(s):

- 5.1.1 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A1 Shares;
- 5.1.2 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A2 Shares;
- 5.1.3 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A3 Shares;
- 5.1.4 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A4 Shares;
- 5.1.5 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A5 Shares;
- 5.1.6 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A6 Shares;
- 5.1.7 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A7 Shares;
- 5.1.8 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A8 Shares;
- 5.1.9 fourteen thousand five hundred and five (14,505) Class A9 Shares;
- 5.1.10 fourteen thousand four hundred and fifty-five (14,455) Class A10 Share;
- 5.1.11 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B1 Shares;
- 5.1.12 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B2 Shares;
- 5.1.13 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B3 Shares;
- 5.1.14 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B4 Shares;
- 5.1.15 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B5 Shares;
- 5.1.16 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B6 Shares;
- 5.1.17 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B7 Shares;
- 5.1.18 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B8 Shares;
- 5.1.19 eighty-five thousand six hundred and forty four (85,644) Class B9 Shares;
- 5.1.20 eighty-five thousand six hundred and nine (85,609) Class B10 Shares;
- 5.1.21 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C1 Shares;
- 5.1.22 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C2 Shares;
- 5.1.23 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C3 Shares;
- 5.1.24 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C4 Shares;
- 5.1.25 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C5 Shares;
- 5.1.26 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C6 Shares;
- 5.1.27 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C7 Shares;
- 5.1.28 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C8 Shares;
- 5.1.29 twenty-six thousand five hundred and thirty-one (26,531) Class C9 Shares;
- 5.1.30 twenty-six thousand five hundred and thirty-four (26,534) Class C10 Shares;
- 5.1.31 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D1 Shares;
- 5.1.32 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D2 Shares;
- 5.1.33 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D3 Shares;
- 5.1.34 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D4 Shares;
- 5.1.35 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D5 Shares;
- 5.1.36 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D6 Shares;
- 5.1.37 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D7 Shares;
- 5.1.38 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D8 Shares;
- 5.1.39 one thousand three hundred and eighteen (1,318) Class D9 Shares; and
- 5.1.40 one thousand three hundred and four (1,304) Class D10 Shares;

each having a nominal value of ten British pence (GBP 0.10) and having the rights and obligations as set out in the Articles."

5. Furthermore, as a result of the Capital Increase within the framework of the Authorised Share Capital, the amount of the authorised share capital as set out in article 5.2.1 of the Articles shall be decreased by an amount of four thousand five hundred and ninety-six Pounds Sterling and thirty pence (GBP 4,596.30.-) so as to decrease it from its current amount of two hundred and ninety-nine million nine hundred and fifty-eight thousand eight hundred and eighty-nine Pounds Sterling and forty pence (GBP 299,958,889.40) to two hundred and ninety-nine million nine hundred and fifty-four thousand two hundred and ninety-three Pounds Sterling and ten pence (GBP 299,954,293.10) and article 5.2.1 of the Articles shall be amended accordingly in order that the first paragraph thereof reads as follows:

" 5.2.1. The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is two hundred ninety nine million nine hundred fifty-four thousand two hundred and ninety-three Pounds Sterling and ten pence (GBP 299,954,293.10)."

Whereof, the present deed was drawn up in Pétange, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

[Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Pétange, agissant en qualité de représentant du conseil de gérance de Victoria Manager S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194176 agissant comme gérant commandité (le "Gérant Commandité") de Victoria Investments S.C.A, une société en commandite par actions luxembourgeoise, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195360 (la "Société"), dûment autorisée à cet effet en vertu des résolutions prises par le conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") du Gérant Commandité de la Société en date du 3 juillet 2015 (les "Résolutions").

La partie comparante a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. En vertu de l'article 5.1 des statuts de la Société (les "Statuts"), le capital social est fixé à cent vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-douze Livres Sterling et vingt pence (GBP 123.392,20) divisé en:

- une (1) action de commandité;
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A1 (les "Actions de Catégorie A1");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A2 (les "Actions de Catégorie A2");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A3 (les "Actions de Catégorie A3");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A4 (les "Actions de Catégorie A4");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A5 (les "Actions de Catégorie A5");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A6 (les "Actions de Catégorie A6");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A7 (les "Actions de Catégorie A7");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A8 (les "Actions de Catégorie A8");
- dix mille dix (10.010) actions de catégorie A9 (les "Actions de Catégorie A9");
- neuf mille neuf cent soixante (9.960) actions de catégorie A10 (les "Actions de Catégorie A10");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B1 (les "Actions de Catégorie B1");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B2 (les "Actions de Catégorie B2");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B3 (les "Actions de Catégorie B3");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B4 (les "Actions de Catégorie B4");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B5 (les "Actions de Catégorie B5");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B6 (les "Actions de Catégorie B6");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B7 (les "Actions de Catégorie B7");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B8 (les "Actions de Catégorie B8");
- quatre-vingt-cinq mille six cent vingt (85.620) actions de catégorie B9 (les "Actions de Catégorie B9");
- quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (85.592) actions de catégorie B10 (les "Actions de Catégorie B10"),

- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C1 (les "Actions de Catégorie C1"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C2 (les "Actions de Catégorie C2"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C3 (les "Actions de Catégorie C3"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C4 (les "Actions de Catégorie C4"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C5 (les "Actions de Catégorie C5"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C6 (les "Actions de Catégorie C6"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C7 (les "Actions de Catégorie C7"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C8 (les "Actions de Catégorie C8"),
- vingt-six mille cinq cent une (26.501) actions de catégorie C9 (les "Actions de Catégorie C9"),
- vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-onze (26.491) actions de catégorie C10 (les "Actions de Catégorie C10"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D1 (les "Actions de Catégorie D1"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D2 (les "Actions de Catégorie D2"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D3 (les "Actions de Catégorie D3"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D4 (les "Actions de Catégorie D4"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D5 (les "Actions de Catégorie D5"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D6 (les "Actions de Catégorie D6"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D7 (les "Actions de Catégorie D7"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D8 (les "Actions de Catégorie D8"),
- mille deux cent soixante-et-onze (1.271) actions de catégorie D9 (les "Actions de Catégorie D9"), et
- mille deux cent soixante (1.260) actions de catégorie D10 (les "Actions de Catégorie D10"),

chacune ayant une valeur nominale de dix pence britanniques (GBP 0,10) et ayant les droits et obligations tels que définis dans les Statuts.

2. En vertu de l'article 5.2 des Statuts, le capital social autorisé de la Société est fixé à deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling et quarante pence (GBP 299.958.889,40) (le "Capital Social Autorisé"). Le Conseil de Gérance du Gérant Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans, jusqu'au 18 mars 2020, à augmenter le capital social dans les limites du Capital Social Autorisé en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions sans réserver aux actionnaires existants un quelconque droit de préemption ou de souscription préférentiel.

3. Par les Résolutions, le Conseil de Gérance du Gérant Commandité a décidé:

3.1 d'abord, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente et une Livres Sterling et trente pence (GBP 31,30.-) afin de l'augmenter de son montant actuel de cent vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-douze Livres Sterling et vingt pence (GBP 123.392,20) à cent vingt-trois mille quatre cent vingt-trois Livres Sterling et cinquante pence (GBP 123.423,50) en créant et en émettant 30 Actions de Catégorie C1, 30 Actions de Catégorie C2, 30 Actions de Catégorie C3, 30 Actions de Catégorie C4, 30 Actions de Catégorie C5, 30 Actions de Catégorie C6, 30 Actions de Catégorie C7, 30 Actions de Catégorie C8, 30 Actions de Catégorie C9 et 43 Actions de Catégorie C10, chacune ayant une valeur nominale de dix pence britanniques (GBP 0,10) libérées par un apport en numéraire dans le cadre du Capital Social Autorisé tel que prévu à l'article 5.2 des Statuts, comme il suit:

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 8 Actions de Catégorie C10 par M. Douglas McCallum ayant son adresse professionnelle au 19 Riverdale Gardens, Twickenham, Londres TW1 2BX, Royaume Uni;

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 7 Actions de Catégorie C10 par Ms. Clare Gilmartin, ayant son adresse professionnelle au 14, Grange Road, Londres SW13 9RE, Royaume Uni;

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 7 Actions de Catégorie C10 par M. Jonathan Michael Mitchell, ayant son adresse professionnelle au Flat 1, 75 York Street, Londres W1H 1QF, Royaume Uni;

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 7 Actions de Catégorie C10 par M. Mark Holt, ayant son adresse professionnelle au Field House, Hockering Road, Woking GU22 7HJ, Royaume Uni;

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 7 Actions de Catégorie C10 par M. Neil Anthony Murrin, ayant son adresse professionnelle au 5 Lincoln Drive, Pyrford, Surrey GU22 8RL, Royaume Uni; et

- 5 Actions de Catégorie C1, 5 Actions de Catégorie C2, 5 Actions de Catégorie C3, 5 Actions de Catégorie C4, 5 Actions de Catégorie C5, 5 Actions de Catégorie C6, 5 Actions de Catégorie C7, 5 Actions de Catégorie C8, 5 Actions de Catégorie C9 et 7 Actions de Catégorie C10 par M. William John Hopkins, ayant son adresse professionnelle au 16 Learmonth Place, Edinburgh EH4 1AU, Royaume Uni.

Le 3 juillet 2015, la Société a eu à son entière et libre disposition un montant de trente et une Livres Sterling et trente pence (GBP 31,30.-), alloué intégralement au capital social de la société, tel que certifié au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément. Les documents justificatifs pour l'émission et la souscription des nouvelles Actions de Catégorie C, tels qu'une copie de l'extrait des Résolutions et les formulaires de souscriptions, ont été présentés à la Société.

L'augmentation de capital est effective au 3 juillet 2015.

3.2 ensuite, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre mille cinq cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 4.565,-) afin de l'augmenter de son montant de cent vingt-trois mille quatre cent vingt-trois Livres Sterling et cinquante pence (GBP 123.423,50) à cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-huit Livres Sterling et cinquante pence (GBP 127.988,50) en créant et en émettant

- 4,495 Actions de Catégorie A1, 4,495 Actions de Catégorie A2, 4,495 Actions de Catégorie A3, 4,495 Actions de Catégorie A4, 4,495 Actions de Catégorie A5, 4,495 Actions de Catégorie A6, 4,495 Actions de Catégorie A7, 4,495 Actions de Catégorie A8, 4,495 Actions de Catégorie A9 et 4,495 Actions de Catégorie A10,

- 24 Actions de Catégorie B1, 24 Actions de Catégorie B2, 24 Actions de Catégorie B3, 24 Actions de Catégorie B4, 24 Actions de Catégorie B5, 24 Actions de Catégorie B6, 24 Actions de Catégorie B7, 24 Actions de Catégorie B8, 24 Actions de Catégorie B9 et 17 Actions de Catégorie B10, et

- 47 Actions de Catégorie D1, 47 Actions de Catégorie D2, 47 Actions de Catégorie D3, 47 Actions de Catégorie D4, 47 Actions de Catégorie D5, 47 Actions de Catégorie D6, 47 Actions de Catégorie D7, 47 Actions de Catégorie D8, 47 Actions de Catégorie D9 et 44 Actions de Catégorie D10,

chacune ayant une valeur nominale de dix pence britanniques (GBP 0,10) ensemble avec une prime d'émission globale d'un montant de quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 45.288,-) (sans allocation à une catégorie d'actions spécifique), libérées par un apport en numéraire dans le cadre du Capital Social Autorisé tel que prévu à l'article 5.2 des Statuts, comme suit:

- 47 Actions de Catégorie D1, 47 Actions de Catégorie D2, 47 Actions de Catégorie D3, 47 Actions de Catégorie D4, 47 Actions de Catégorie D5, 47 Actions de Catégorie D6, 47 Actions de Catégorie D7, 47 Actions de Catégorie D8, 47 Actions de Catégorie D9 et 44 Actions de Catégorie D10 par M. Robin Hancock ayant son adresse professionnelle au 23 King Charles Road, Shenley, Hertfordshire, WD7 9HZ, Royaume Uni;

- 38 Actions de Catégorie A1, 38 Actions de Catégorie A2, 38 Actions de Catégorie A3, 38 Actions de Catégorie A4, 38 Actions de Catégorie A5, 38 Actions de Catégorie A6, 38 Actions de Catégorie A7, 38 Actions de Catégorie A8, 38 Actions de Catégorie A9, 40 Actions de Catégorie A10, 24 Actions de Catégorie B1, 24 Actions de Catégorie B2, 24 Actions de Catégorie B3, 24 Actions de Catégorie B4, 24 Actions de Catégorie B5, 24 Actions de Catégorie B6, 24 Actions de Catégorie B7, 24 Actions de Catégorie B8, 24 Actions de Catégorie B9 et 17 Actions de Catégorie B10 par M. Andrew Phillipps de 13 Chamberlain St, Londres, NW1 8XB, Royaume Uni;

- 38 Actions de Catégorie A1, 38 Actions de Catégorie A2, 38 Actions de Catégorie A3, 38 Actions de Catégorie A4, 38 Actions de Catégorie A5, 38 Actions de Catégorie A6, 38 Actions de Catégorie A7, 38 Actions de Catégorie A8, 38 Actions de Catégorie A9 et 40 Actions de Catégorie A10 par Sir Roger Carr, ayant son adresse professionnelle au 21 Earls Terrace, Kensington, Londres W8 6LP, Royaume Uni; et

- 4.419 Actions de Catégorie A1, 4.419 Actions de Catégorie A2, 4.419 Actions de Catégorie A3, 4.419 Actions de Catégorie A4, 4.419 Actions de Catégorie A5, 4.419 Actions de Catégorie A6, 4.419 Actions de Catégorie A7, 4.419 Actions de Catégorie A8, 4.419 Actions de Catégorie A9 et 4.415 Actions de Catégorie A10 par Equity Trust (Jersey) Limited (agissant en sa qualité de trustee de Trainline Investments Holdings Limited Employee Incentive Trust), ayant son siège social à Equity Trust House, PO Box 546, 28-30 The Parade, St Helier, Jersey, JE4 8XY, Royaume Uni.

Le 3 juillet 2015, la Société a eu à son entière et libre disposition un montant de quarante-neuf mille huit cent cinquante-trois Livres Sterling (GBP 49.853,-) dont quatre mille cinq cent soixante-cinq Livres Sterling (GBP 4.565,-) ont été alloués au capital social et quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 45.288,-) ont été alloués au compte de prime d'émission de la Société, tel que certifié au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément. Les documents justificatifs pour l'émission et la souscription des nouvelles Actions de Catégorie A, Actions de Catégorie B, Actions de Catégorie D, tels qu'une copie de l'extrait des Résolutions et les formulaires de souscriptions, ont été présentés à la Société.

L'augmentation de capital est effective au 3 juillet 2015.

4. En conséquence des augmentations du capital social avec effet au 3 juillet 2015 (l'"Augmentation du Capital"), le capital social souscrit de la Société s'élève à présent à cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-huit Livres Sterling et cinquante pence (GBP 127.988,50).

Par conséquent, l'article 5.1 des Statuts est modifié en conséquence et se lit désormais comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-huit Livres Sterling et cinquante pence (GBP 127.988,50) divisé en une (1) action de commandité (l'"Action de Commandité") ayant une valeur

nominale de dix pence britanniques (GBP 0,10) détenue par l'Actionnaire Commandité et les actions de commanditaire suivantes détenues par l'/les Actionnaire(s) Commanditaire(s):

- 5.1.1 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A1;
- 5.1.2 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A2;
- 5.1.3 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A3;
- 5.1.4 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A4;
- 5.1.5 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A5;
- 5.1.6 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A6;
- 5.1.7 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A7;
- 5.1.8 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A8;
- 5.1.9 quatorze mille cinq cent cinq (14.505) Actions de Catégorie A9;
- 5.1.10 quatorze mille quatre cent cinquante-cinq (14.455) Actions de Catégorie A10;
- 5.1.11 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B1;
- 5.1.12 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B2;
- 5.1.13 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B3;
- 5.1.14 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B4;
- 5.1.15 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B5;
- 5.1.16 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B6;
- 5.1.17 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B7;
- 5.1.18 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B8;
- 5.1.19 quatre-vingt-cinq mille six cent quarante-quatre (85.644) Actions de Catégorie B9;
- 5.1.20 quatre-vingt-cinq mille six cent neuf (85. 609) Actions de Catégorie B10;
- 5.1.21 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C1;
- 5.1.22 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C2;
- 5.1.23 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C3;
- 5.1.24 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C4;
- 5.1.25 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C5;
- 5.1.26 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C6;
- 5.1.27 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C7;
- 5.1.28 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C8;
- 5.1.29 vingt-six mille cinq cent trente et une (26.531) Actions de Catégorie C9;
- 5.1.30 vingt-six mille cinq cent trente-quatre (26.534) Actions de Catégorie C10;
- 5.1.31 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D1;
- 5.1.32 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D2;
- 5.1.33 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D3;
- 5.1.34 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D4;
- 5.1.35 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D5;
- 5.1.36 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D6;
- 5.1.37 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D7;
- 5.1.38 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D8;
- 5.1.39 mille trois cent dix-huit (1.318) Actions de Catégorie D9; et
- 5.1.40 mille trois cent quatre (1.304) Actions de Catégorie D10;

chacune ayant une valeur nominale de dix pence britanniques (GBP 0,10) et ayant les droits et obligations tels que définis dans les Statuts."

5. De plus, en conséquence de l'Augmentation de Capital dans le cadre du Capital Social Autorisé, le montant du capital social autorisé tel que défini à l'article 5.2.1 des Statuts sera diminué d'un montant de quatre mille cinq cent quatre-vingt-seize Livres Sterling et trente pence (GBP 4.596,30) afin de le diminuer de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling et quarante pence (GBP 299.958.889,40) à un montant de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-quatre mille deux cent quatre-vingt-treize Livres Sterling et dix pence (GBP 299.954.293,10) et l'article 5.2.1 des Statuts sera modifié en conséquence afin que le premier paragraphe se lise dorénavant comme suit:

" **5.2.1.** Le capital social autorisé, mais non-émis et non-souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-quatre mille deux cent quatre-vingt-treize Livres Sterling et dix pence (GBP 299.954.293,10)"

Dont acte, fait et passé à Pétange, à la date mentionnée au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, qui est connu du notaire instrumentant par son nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 août 2015. Relation: EAC/2015/18116. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015136211/426.

(150146671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Asia Real Estate Prime Development Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.347.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of the company Asia Real Estate Prime Development Fund, a Luxembourg public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), having its registered office at L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130.347 (the Company).

The Company was incorporated by deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on the 24th of July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1793 on 24 August 2007.

The Meeting is chaired by Mrs Rebecca Munn-Rene, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting appoints Mr Nicolas Bornitz, professionally residing in Luxembourg as secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mrs Katrijne Naessens, professionally residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the chairman, the secretary and the scrutineer collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list will remain attached to the present deed after having been signed by the proxyholder(s) of the shareholders and the members of the Bureau.

After signature ne varietur by the representative of the Shareholders and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The chairman has requested the undersigned notary to record the following:

I. All the shares being registered shares, the present extraordinary general meeting has been convened by notices sent to all the registered shareholders by registered mail.

II. That it appears from the attendance list, out of 5,643 shares in circulation, all the 5,643 shares are present or represented at the Meeting, so that the Meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. To authorize and approve the payment of a pro-rated director's fee of USD17,500.00 to Mr. Thomas Melchior for the period from 1 January 2015 to 31 July 2015 pursuant to the Directorship Mandate Agreement dated 24 July 2007

2. To discharge the Directors in respect of the performance of their duties for the period from 1 January 2015 to 31 July 2015

3. Dissolution of the Company (starting from 1 August 2015 after the term of the Company expires on 31 July 2015)

4. Appointment of KMPG Luxembourg, Société coopérative, having its registered office at 39, Avenue Kennedy L-1855 Luxembourg, represented by Mr Zia Hossen, as liquidator

5. Powers and Remuneration of the Liquidator

6. Instructions for the Liquidator

7. Appointment of PricewaterhouseCoopers Société coopérative, with its registered office at 2 rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg as auditor to the liquidation

8. Miscellaneous

After deliberation the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting unanimously RESOLVES to approve the payment of a prorated director's fee of USD 17,500.00 to Mr. Thomas Melchior for the period from 1 January 2015 to 31 July 2015 pursuant to the Directorship Mandate Agreement dated 24 July 2007.

Second resolution

The Meeting with 5,079 votes for and 564 votes against RESOLVES to grant discharge to the Directors of the Company in respect of the performance of their duties for the period from 1 January 2015 to 31 July 2015.

Third resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), the Meeting unanimously RESOLVES with effect date 1 August 2015 (after the term of the Company expires on 31 July 2015) to dissolve the Company and to put the Company into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Fourth resolution

The Meeting unanimously RESOLVES to appoint KPMG Luxembourg, Société coopérative, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 39, Avenue Kennedy, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.133, represented by Mr Zia Hossen, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company.

The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under his sole signature for the performance of his duties.

Fifth resolution

The Meeting unanimously RESOLVES to confer to the Liquidator the broadest powers set forth in articles 144 et seq. of the Law.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders.

The Meeting RESOLVES that the Liquidator be remunerated in accordance with the negotiated fee scale and charges for such work as agreed between the Company and the Liquidator.

Sixth resolution

The Meeting unanimously RESOLVES to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

Seventh resolution

The Meeting unanimously RESOLVES to appoint PricewaterhouseCoopers Société coopérative, with its registered office at 2 rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B65477, as auditor to the liquidation.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognized that at the request of the party hereto, these minutes have been worded in English only.

The documents having been read to the representative of the party appearing, she signed with us, the notary, the present original deed.

Signé: R. MUNN-RENE, N. BORNITZ, K. NAESSENS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 29 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/23948. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015137016/91.

(150149314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.